

MAIRIE
DE
SANDRANS
01400

CONSEIL MUNICIPAL n°7
du 04 Août 2014 à 19 heures 30

Tél.04 74 24 52 20
Fax.04 74 24 52 37

COMPTE-RENDU

L'an deux mille quatorze et le 4 Août, sous la présidence de Monsieur Bernard OLLAGNIER, Maire
Présents : BACELJ Anna, COLOMB Nathalie, DELATOUR Daniel, MAZET Marc, MOLARD Nicole,
MORELLET Jean-François, OLLAGNIER Bernard, ROUSSET Serge, SCHNEIDER Eric, THOMASSON
Christelle, VINTER Géraldine

Absents excusés: GHIDELLI Alexandra donne pouvoir à BACELJ Anna, JOSSERMOZ Bernard donne
pouvoir à OLLAGNIER BERNARD

Absents : RENARD Magalie, MAZET Marc

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Eric

Délibération complémentaire en vue de la demande d'aide auprès de l'Agence de l'eau

Le Conseil municipal après délibération, décide :

- d'adopter le projet de travaux de réseaux d'assainissement « réhabilitation des réseaux » sur la commune de Sandrans, évalué à 146 994.50 € HT,
- de réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement,
- de mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,
- de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau et du département pour la réalisation de cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt la séance à 20h00.
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

